

Commune de Pierrafortscha
Rte de Pierrafortscha 58
1723 Pierrafortscha

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE COMMUNALE DU 30 MAI 2017

Président : Jean-Luc Kuenlin
Secrétaire : Jocelyne Cotting
Membres du conseil présents : Jean-Luc Kuenlin
Philippe Fragnière
Christian Burger
Françoise Kuenlin
Francis Hagger

Nombre de participants: 20

Auditeurs : 0

Excusés : Jérôme Fernandez, Bénédicte Hagger, Martine von der Weid, Kim de Gottrau, Thomas de Gottrau, Hans Burger, Jacques Büchi, Jérémy et Amandine Jordan, Barbara Burger, Samuel Burger, Nathalie Oberson, Nitza Harper Chavez.

Le président ouvre l'assemblée à 20h00 et souhaite la bienvenue à tous.

L'assemblée communale a été convoquée dans les délais par envoi nominatif et avis dans la feuille officielle.

Pour faciliter la rédaction du procès-verbal, les débats seront enregistrés : pas d'opposition.

Nomination d'un scrutateur: Mme Sarah Mivelaz-Fragnière.

A l'ordre du jour de cette assemblée communale:

1. Procès-verbal de l'assemblée communale du 19 décembre 2016
2. Comptes 2016
 - Comptes de fonctionnement
 - Comptes d'investissement
 - Rapport de la commission financière
 - Approbation des comptes 2016
3. Informations sur le dossier fusion
4. Divers

L'ordre du jour annoncé est approuvé sans modification.

1. Procès-verbal de l'assemblée communale du 19 décembre 2016

Lecture du PV par la secrétaire.

Le président soumet à l'assemblée pour approbation le PV du 19 décembre 2016.

Le PV est approuvé à l'unanimité.

2. Comptes 2016

Les comptes détaillés sont mis à disposition de l'assemblée.

Les comptes de fonctionnements 2016 dégagent un léger bénéfice de Fr. 8'657.30. C'est un exercice qui respecte les prévisions budgétaires notamment en ce qui concerne les postes principaux comme l'enseignement, la formation, les affaires sociales et la santé.

Pour la présentation des comptes, le président cède la parole à M. Christian Burger.

M. Christian Burger donne lecture des comptes 2016 à l'aide d'un power point.

Comptes 2016

Comptes de fonctionnement

Administration

Commentaire: la différence du poste « dédommagements » est due à l'activité des diverses commissions durant l'exercice 2016.

Commentaire: une différence notoire est relevée au niveau maintenance informatique, les investissements prévus pour des mises à jour de logiciels n'ont pas été entreprises. Vous pouvez aussi constater une augmentation des émoluments, ceci est dû au vol dont l'administration a été victime, les actes d'origine ont dû être remplacés. Le produit résulte également du vol, c'est le dédommagement de l'assurance.

Pas de questions

Ordre public

Pas de questions

Enseignement et Formation

Pas de questions

Culte, culture et loisirs

Pas de questions

Santé

Commentaire: le syndic précise que ce poste est constitué dans sa quasi-totalité de dépenses liées.

Pas de questions

Affaires sociales

Commentaire: en ce qui concerne l'accueil de la petite enfance, cela dépend beaucoup des jours de présence en crèche et du nombre d'enfants fréquentant les crèches.

Pas de question

Transports et communications

Pas de questions

Protection, Aménagement et environnement

Commentaire: la grande différence concernant le poste entretien, rénovation des installations résulte des 5 interventions sur la conduite de Morvin.

Commentaire: Pour le poste ordures ménagères, le conseil communal devra étudier les taxes car le montant des taxes perçues ne couvre plus le 70 % des frais, le rapport de l'organe de révision en fait mention également. Des investigations seront menées à propos des collectes des ordures ménagères.

Pas de questions

Economie

Commentaire: pour le poste Forêt, il y a un produit extraordinaire résultant de la ristourne du capital investi dans la Corporation forestière Sarine Rive droite qui a été dissoute.

Pas de questions

Finances et impôts

Pas de questions

Comptes d'investissements

Réfection du réseau des routes communales:

Le montant de 32'973.95 représente le montant dépensé pour l'étude du projet dans son ensemble. Le montant budgété pour la Rte des Grandchamp a été reporté en raison du

retard pris dans les travaux. La facture des travaux de la Rte des Grandchamps concernera l'exercice 2017.

Approvisionnement en eau :

Le montant de Fr. 100'014.35 est le montant investi pour la conduite reliant le hameau de Villars-sur-Marly au hameau de Pfaffenwil.

Epuration:

Les Fr. 11'141.40 représentent des frais d'avant-projet, les investissements pour le projet ont été reporté en 2017, ils comprendront le projet, la mise à l'enquête de la step.

Révision du plan d'aménagement local :

Le PAL doit faire l'objet d'un réexamen suite aux remarques du canton. Les Fr. 25'000.- n'ont pas été utilisés.

Pas de questions sur les investissements.

Rapport de la commission financière

Jean-Luc Kuenlin passe la parole à Mme Sarah Mivelaz Fragnière.

Mme Mivelaz Fragnière annonce aux citoyennes et citoyens qu'en date du 11 mai 2017, la commission s'est réunie au bureau communal en présence de M. Jean-Luc Kuenlin, Mme Nathalie Oberson et M. Christian Burger. La commission a parcouru les différents postes des comptes et a pris connaissance du rapport de l'organe de révision. Elle a pu constater de la bonne tenue des comptes et recommande donc à l'assemblée d'approuver les comptes 2016 tels que présentés.

Pas de questions à la commission financière.

Approbation des comptes de fonctionnement

Le président soumet à l'assemblée pour approbation les comptes 2016.

Les comptes de fonctionnement 2016 sont approuvés à l'unanimité.

Approbation des comptes d'investissements

Le président soumet à l'assemblée pour approbation les comptes d'investissements.

Les comptes d'investissements 2016 sont approuvés à l'unanimité.

3. Information sur le dossier fusion

Le président redonne la position du conseil communal à propos du dossier fusion, qui est d'attendre et de regarder ce qui se passe autour de la commune. Le devoir du conseil

communal est de permettre aux citoyens de se prononcer une fois le moment venu en toute connaissance de cause. Le conseil communal ne veut dès lors négliger aucune piste et explorer toutes les solutions qui s'offrent à la commune. Le président rappelle ces pistes qui sont, le statu quo c'est à dire l'indépendance, se tourner vers le plateau du Mouret (historiquement proche), vers les communes de Tinterin et St-Ours (topographie), le Grand Fribourg (la demande est effective), et une dernière solution qui serait l'éclatement de la commune.

Le 24 février 2017, le conseil communal a reçu un courrier de la DIAF lui demandant de se positionner sur le périmètre du projet de fusion du Grand Fribourg et ceci jusqu'au 19 mai 2017. Le président rappelle qu'il s'agit pour le conseil communal de maintenir toutes les portes ouvertes afin de pouvoir restituer à la population toutes les infos nécessaires pour que celle-ci puisse faire un choix en toute connaissance de cause. Un bref échange avec la commission financière à ce sujet a eu lieu le 11 mai 2017 et le conseil communal a répondu en date du 24 mai à la DIAF. Jean-Luc Kuenlin donne lecture de la lettre envoyée à la DIAF le 24 mai 2017 aux citoyens présents à l'assemblée.

La discussion est ouverte.

Q. : Eugène Jordan demande si la population doit se prononcer sur la fusion du Grand Fribourg ?

R. : Jean-Luc Kuenlin explique la suite de la procédure. Le Conseil d'Etat doit se prononcer à son tour sur le périmètre de fusion. Ensuite ce sera le moment des élections pour l'assemblée constitutive, à savoir un représentant du conseil communal et un représentant de la population. L'assemblée constitutive se charge par la suite d'élaborer un projet de fusion et c'est ce projet de fusion qui sera soumis à votation populaire. Le calendrier pourrait être aux alentours de 2020-2022.

Remarque : André Berger remercie le conseil communal pour l'information transmise et l'ouverture envers la population.

4. Divers

- Le président informe les citoyens présents qu'une séance d'information sur les prochains investissements à faire pour la commune aura lieu en septembre 2017. La date n'est pas encore fixée.
- Christian Burger annonce que le chantier de la Rte des Grandchamps est terminé. Le compte final n'est pas encore établi mais devrait correspondre au budget. La prochaine étape sera le tronçon du manège à la croix, Route de Granges-sur-Marly et la montée de la Rte de Pierrafortscha jusqu'à l'allée d'arbres.

Q : M. André Berger demande si d'autres entreprises seront contactées pour exécuter les travaux, il regrette certaines erreurs commises sur la Rte des Grandchamps, une gargouille est mal positionnée et il en résulte une flaque à chaque orage et le toit de la ferme de M. Christian Marro va s'écouler sur la route.

R : la commune procède par soumission publique. Le conseil communal prend note de la remarque et sera attentif lors des prochains travaux.

- La fête nationale aura lieu le 31 juillet 2017, des informations détaillées parviendront en temps utile.

- La fermeture estivale du bureau est prévue du 7 août 2017 au 19 août 2017. Le président rappelle la fermeture exceptionnelle du 22 juin 2017.

La parole est donnée aux citoyens.

Q. : M. André Berger demande les conditions pour organiser un événement à la carrière de Pierrafortscha.

R. : Il faut adresser une demande au bureau communal, la carrière est mise gracieusement à disposition des habitants. Par principe, la demande est soumise à approbation du conseil communal.

La parole n'étant plus demandée, le président remercie chacune et chacun de leur présence et convie les citoyennes et citoyens au verre de l'amitié.

L'assemblée est close à 20h45.

Pierrafortscha, le 1^{er} juin 2017

Le Président:

Jean-Luc Kuenlin

La Secrétaire:

Jocelyne Cotting